

TRANSPARENCE nom féminin

xiv^e siècle. Dérivé de *transparent*.

1. Propriété d'un corps, d'un milieu transparent ; état d'un objet transparent. *La transparence de l'eau. Une tache altère la transparence de ce diamant. La transparence d'une feuille de papier calque. La transparence d'un glaci.*

▪ Loc. *Par transparence*, en regardant à travers un objet transparent ou translucide. *Reproduire un motif par transparence. On peut entrevoir par transparence le contenu de l'enveloppe.*

2. Fig. Qualité de ce dont on comprend facilement le sens ; caractère de ce qui n'a rien de caché, de ce qui ne fait l'objet d'aucune dissimulation. *La transparence d'un texte de loi. Prendre une décision en toute transparence. Il vante la transparence de sa gestion.*

▪ Par analogie. Qualité d'une personne dont les intentions, les sentiments, les pensées sont aisément perceptibles ou qui ne dissimule rien. *Faire preuve, manquer de transparence. Ce candidat aux élections manque de transparence.*

3. CINÉMA. Procédé qui consiste à faire jouer les acteurs en studio devant un écran sur lequel sont projetées des images, généralement d'extérieur, préalablement tournées et servant de décor animé. *La technique de la transparence a été utilisée pour filmer cette scène où le personnage conduit une voiture.*

📖 Titre célèbre : *Jean-Jacques Rousseau : la transparence et l'obstacle*, essai de Jean Starobinski (1957).